COIFFURE

Coloriste - Permanentiste | ***Styliste - Visagiste***

B . P .
Coloriste - Permanentiste
Brevet Professionnel
Niveau IV
Durée 2 ans

B . P .
Styliste - Visagiste
Brevet Professionnel
Niveau IV
Durée 2 ans

M . C .
Coloriste - Permanentiste
Mention Complémentaire
Niveau V
Durée 1 an

M . C .
Styliste - Visagiste
Mention Complémentaire
Niveau V
Durée 1 an

C . A . P .
Coiffure
Certificat d'Aptitude Professionnelle
Niveau V
Durée 2 ans

Région Centre

Géré avec le concours financier du Conseil Régional du Centre